

politics, cosmopolitans (some of them imperfect) will be around to articulate the duties of world citizenship.

ANTONIO FRANCESCHET *University of Calgary*

### **Le fédéralisme multinational : Un modèle viable ?**

Michel Seymour et Guy Laforest (dir.)

P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2011, 343 pages

doi:10.1017/S0008423913001030

Est-ce que le modèle du fédéralisme multinational est le plus approprié pour bien gérer la diversité ? Voilà la question que posent Michel Seymour et Guy Laforest dans leur ouvrage collectif *Le fédéralisme multinational : Un modèle viable ?* Alors que le concept de fédéralisme multinational a généré une grande littérature dans les dernières années, les auteurs cherchent à mettre à jour le concept dans une perspective autocritique. Pour bien évaluer la viabilité de ce type de fédéralisme, les quinze chapitres de l'ouvrage sont répartis en trois parties.

La première partie fait état des perspectives générales du fédéralisme multinational. Ces chapitres, au ton plus philosophique, visent à conceptualiser le modèle et ses failles. Notamment, Geneviève Nootens cherche à préciser les problèmes liés à la notion moderne de souveraineté populaire pour le fédéralisme en misant ultimement sur le pluralisme comme ressource « pour faire face aux défis que pose l'organisation des rapports [...] entre communautés » (34). Hugo Cyr explore pour sa part le fédéralisme chez Carl Schmitt. Il y dénote une vision particulière, axée sur une société hétérogène reconnaissant la diversité. De son côté, Marc Chevrier compare empire et fédéralisme, notamment à travers les penseurs classiques et contemporains. Finalement, Alain-G. Gagnon relève un paradoxe important : comment vivre ensemble tout en étant autonome ? L'auteur montre les difficultés du fédéralisme multinational à conjuguer ces principes.

La deuxième partie de l'ouvrage traite des enjeux constitutionnels issus des accommodements au sein des fédérations. Après avoir expliqué la nature d'un changement constitutionnel informel, Dominique Leydet fait état des problèmes de légitimité qui sont inhérents à ces changements. Eugénie Brouillet et Yves Tanguay poussent la question plus loin en se demandant comment mettre en œuvre ces changements. Ils explorent ainsi la légitimité de la Cour suprême du Canada, qui selon eux laisse à désirer. Pour Daniel Turp, la solution dans le cas du Québec est plutôt simple : l'élaboration d'une constitution provinciale. Si ces enjeux visent le Canada, Hugues Dumont et Marc Verdussen explorent ces problèmes dans le contexte belge. Alors que le premier dénote onze caractéristiques problématiques de ce pays, le deuxième stipule que la Belgique se distingue « par la bipolarisation des intérêts en présence » (212) dans le débat social.

La dernière partie cherche à évaluer les perspectives politiques de l'enjeu multinational. Charles Blattberg, plus optimiste que ses collègues, stipule qu'à « l'intérieur d'un régime fédéral, rien *en principe* n'empêche les nationalistes de s'identifier à plus d'un ordre de gouvernement » (231). Toutefois, pour Linda Cardinal, le Canada n'est pas multinational dans le contexte de la langue. Pour l'auteur, ceci est dû au fait que la littérature néglige la distinction entre fédéralisme fonctionnel et culturel, qui rend l'application du multinationalisme plus difficile dans certains secteurs. François Rocher et Philippe Cousineau-Morin considèrent alors comme solution le fédéralisme asymétrique. Ils mettent par contre les lecteurs en garde : certaines politiques présentées comme asymétriques ne le sont pas vraiment. Malgré cette possibilité d'asymétrie, Michel Seymour affirme que le Québec n'a pas ce dont il a besoin pour assumer son autodétermination au sein de la fédération canadienne ; il ne peut pas agir d'égal à égal.

Au final, l'ouvrage arrive à bien identifier les avantages et les limites du modèle multinational, principalement dans le contexte canadien. Toutefois, là vient un problème structurel important du livre : la contribution espérée vise-t-elle le concept dans son ensemble ou simplement dans le cas canadien ? En effet, la majorité des chapitres traitent du Canada et en ce sens, l'argument semble bien résumé par Seymour : « Pour être matériellement égal au peuple canadien, le peuple québécois a besoin que son égalité formelle avec le peuple canadien se traduise par un certain statut particulier au sein de la fédération canadienne » (299). Outre les chapitres sur la Belgique, deux chapitres sur l'Union européenne et sur l'Espagne, plus courts que les autres, sont placés en fin d'ouvrage et détonnent sur le plan structurel.

Une deuxième critique est que si les penseurs arrivent à élaborer un modèle qui soit viable, ils restent vagues sur sa mise en œuvre dans le contexte canadien. La critique semble toutefois inhérente à cette littérature, comme l'explique Cardinal : « Étant donné que les débats sur le fédéralisme multinational au Canada ont eu lieu surtout dans le domaine de la théorie politique, ils n'ont pas donné lieu à des propositions concrètes dans le débat public » (266).

Malgré ces limites, l'ouvrage offre une critique très lucide du multinationalisme. Les auteurs illustrent la maturité du concept, démontrant entre autres que celui-ci va plus loin que la question des relations Québec-Canada. En somme, *Le fédéralisme multinational* plaira à tous les étudiants et chercheurs qui s'intéressent à la question de la diversité en contexte fédéral.

JEAN-PHILIPPE GAUVIN *Université de Montréal*